



La loi sur l'immigration et son contenu adoptée au Parlement grâce aux voix de la droite et de l'extrême droite, reprend les principales propositions du Rassemblement national et remet en cause nos valeurs d'égalité, de solidarité et d'entraide, comme l'illustrent notamment ces mesures :

- ✓ **le principe de préférence nationale est appliqué et conduira à exclure les étranger-es de l'accès aux allocations familiales et aux allocations logement ;**
- ✓ **le droit du sol est remis en cause et l'acquisition de la nationalité française ne sera plus automatique pour les enfants né-es en France mais dont les parents sont étranger-es ;**
- ✓ **les étudiant-es étranger-es devraient fournir une caution pour avoir accès à un titre de séjour ;**
- ✓ **une réforme de l'aide médicale d'État est annoncée.**

Contrairement à ce que le gouvernement prétend, cette loi ne facilite en rien les régularisations par le travail. En effet, l'arbitraire des préfet-es sera renforcé sans aucune garantie pour les travailleuses et les travailleurs et les migrant-es en général.

Cette loi et les débats qui l'entourent depuis six mois sont une violence pour tou-ttes celles et ceux qui sont étranger-es ou d'origine étrangère. Elle repose sur un énorme mensonge : non, l'immigration n'est pas responsable de l'insécurité ! Au contraire, l'immigration est une richesse pour notre pays. Chaque année, les travailleuses et travailleurs étrangers font rentrer 60 milliards de cotisations sociales et d'impôts. En Île-de-France, 20 % des emplois sont occupés par des étranger-es. 20 % des thèses qui sont soutenues dans les universités le sont par des étranger-es. Sans travailleuses et travailleurs étranger-es, il y aura beaucoup moins de médecins dans nos hôpitaux, d'aides à domicile, de cuistots, de livreur-ses ou de maçon-nes par exemple.

Les premières lignes, encensées pendant le Covid, pour beaucoup, ce sont elles et eux ! Et on leur explique maintenant qu'il faudrait qu'elles et ils continuent à travailler en baissant la tête sans vivre avec leur famille ni avoir accès aux droits sociaux ?

Cette loi précarise, fragilise et met particulièrement en danger les femmes sans papiers. Ces travailleuses qui occupent majoritairement les métiers du soin et du lien, sous-payés, très souvent à temps partiel, seront d'autant plus précarisées par cette loi qui ne permet pas leur régularisation.

Le 21 janvier 2024, nous manifesterons pour revendiquer l'égalité des droits qu'elle que soient notre nationalité, religion réelle ou supposée.

Le 21 janvier 2024, nous manifesterons pour continuer de consolider la solidarité que chaque jour nous faisons vivre sur nos lieux de travail en nous entraidant entre travailleuses et travailleurs quelle que soit notre origine géographique et culturelle.

Le 21 janvier 2024, nous manifesterons aux côtés des familles et des enfants dont les droits sont bafoués. Dans nos écoles nous nous mobiliserons pour refuser l'expulsion d'enfants et pour que toutes les familles puissent avoir un toit.

L'intersyndicale CGT, Solidaires, FSU, CFTD, UNSA, VL, MNL et UNEF appelle à se mobiliser

le 21 janvier 2024 à Angers à 10h30 place Leclerc, devant le palais de justice

pour faire front contre la loi asile immigration dite « loi Darmanin ».